

rétablissement de la paix dans les colonies de l'Amérique-septentrionale, la déclaration suivante.

“ Quoique le congrès à qui les américains égarés permettent de diriger leur opposition au rétablissement du gouvernement constitutionnaire de ces provinces ait désavoué tout moyen de réconciliation qui ne seroit pas conforme à leur prétention extravagante & inadmissible d'indépendance, les commissaires du Roi jugent à propos de déclarer qu'ils sont également disposés à conférer avec les sujets du Roi, bien intentionnés, sur les moyens de rétablir la tranquillité publique, & à fonder une union permanente avec chaque colonie, faisant partie de l'empire britannique. Comme le Roi est très-gracieusement résolu d'ordonner la révision de ses instructions roïales qui seroient censées mettre une restriction désagréable à la franchise de législation dans aucunes de ses colonies, & de concourir à la révision de tous les actes par lesquels ses sujets pourroient s'y croire lésés, il est recommandé à tous les habitans de réfléchir sérieusement sur leur état actuel & de juger par eux-mêmes s'il est plus compatible avec leur honneur & leur bien-être d'offrir leurs vies en sacrifice à la cause injuste & précaire dans laquelle ils se trouvent engagés, ou de retourner à l'obéissance, d'accepter la bénédiction de la paix, & d'être affermis dans la libre jouissance de leurs libertés & de leurs biens, conformément aux principes de la constitution „